



KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

Association Institution Familiale Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Association Institution Familiale Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus
166 Rue d'Authie 14000 CAEN

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

[illegible]

Compte de résultat

AIFST GROUPE

Arrêté au :						
		31/12/2025	31/12/2024		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant
						%
Produit d'exploitation						
Cotisations		380,00	0,01	90,00	0,00	290,00
Ventes de biens				3 579,90	0,09	-3 579,90
-dont ventes de biens en nature						
-dont ventes biens relatives aux activités soc. & médico-so						
Ventes de prestations de services		3 122 044,63	72,77	3 410 802,43	87,22	-288 757,80
-dont parrainages						
-dont ventes prestations liées aux activités soc & médico-s						
Ventes de biens et services		3 122 044,63	72,77	3 414 382,33	87,31	-292 337,70
Concours publics et subvt° exploitation		4 290 262,55	100,00	3 910 779,23	100,00	379 483,32
-dont contributions financières autorités tarifications						
Versements fondateurs ou consommation dotation consommptible						
Ressources liées à la générosité du public						
. Dons manuels						
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières				414,00	0,01	-414,00
Produits de tiers financeurs		4 290 262,55	100,00	3 911 193,23	100,01	379 069,32
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		87 774,63	2,05	387 673,18	9,91	-299 898,55
Produits des cessions d'immo incorporelles & corporelles		573 000,00	13,36			573 000,00
Utilisations des fonds dédiés		13 185,48	0,31			13 185,48
Autres produits		167 285,95	3,90	83 098,83	2,12	84 187,12
-dont complément de rémunération TH						
-dont quote-part de résultat sur opérations en commun						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I		8 253 933,24	192,39	7 796 437,57	199,36	457 495,67
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises				1 087,82	0,03	-1 087,82
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes		1 851 671,87	43,16	1 428 524,42	36,53	423 147,45
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		419 652,97	9,78	379 870,89	9,71	39 782,08
Salaires		3 992 555,81	93,06	4 068 053,97	104,02	-75 498,16
Cotisations sociales		1 421 319,18	33,13	1 421 690,93	36,35	-371,75
Dotations aux amortissements & aux dépréciations		400 973,06	9,35	391 271,21	10,00	9 701,85
Dotations aux provisions		24 074,69	0,56	253 048,60	6,47	-228 973,91
Valeurs comptables des immobilisations cédées		320 161,55	7,46			320 161,55
Report en fonds dédiés				42 181,00	1,08	-42 181,00
Autres charges		54 358,12	1,27	32 005,28	0,82	22 352,84
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II		8 484 767,25	197,77	8 017 734,12	205,02	467 033,13
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-230 834,01	-5,38	-221 296,55	-5,66	-9 537,46
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mob. & créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		4 291,43	0,10	1 993,10	0,05	2 298,33
Reprises sur dépréciations & provisions						
Différences positives de change						
Produits des immo. financières cédées						
Produits nets s/cessions VPM. et de trésorerie						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III		4 291,43	0,10	1 993,10	0,05	2 298,33
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées		20 213,44	0,47	28 390,50	0,73	-8 177,06
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immo financières cédées						
Charges nettes s/cessions VPM. et de trésorerie						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV		20 213,44	0,47	28 390,50	0,73	-8 177,06
RESULTATS FINANCIERS		-15 922,01	-0,37	-26 397,40	-0,67	10 475,39
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS		-246 756,02	-5,75	-247 693,95	-6,33	937,93
Produits exceptionnels				92 273,43	2,36	-92 273,43
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V				92 273,43	2,36	-92 273,43
Charges exceptionnelles		232 930,66	5,43	320 582,85	8,20	-87 652,19
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI		232 930,66	5,43	320 582,85	8,20	-87 652,19
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-232 930,66	-5,43	-228 309,42	-5,84	2,02
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices		14 100,00	0,33			14 100,00

Compte de résultat

AIFST GROUPE

Arrêté au :						
31/12/2025		31/12/2024		Variation		
Montant	%	Montant	%	Montant	%	
TOTAL VIII	14 100,00	0,33		14 100,00		
PRODUITS	8 258 224,67	192,49	7 890 704,10	201,77	367 520,57	4,66
CHARGES	8 752 011,35	204,00	8 366 707,47	213,94	385 303,88	4,61
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-493 786,68	-11,51	-476 003,37	-12,17	-17 783,31	3,74
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée						

Compte de résultat

AIFST GROUPE

Arrêté au :		31/12/2025		31/12/2024		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Contributions Produits							
Dons en nature							
Prestation en nature							
Bénévolat							
CONTRIBUTIONS PRODUITS							
Contributions Charges							
Secours en nature							
Mises à disposition gratuite de biens et services							
Prestations en nature							
Personnel bénévole							
CONTRIBUTIONS CHARGES							

Compte de résultat

AIFST GROUPE

Liste des structures

**Association Institution Familiale
Sainte-Thérèse**

**COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE
31 décembre 2025**

S O M M A I R E

A – OBJET SOCIAL

B – NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES REALISEES

C - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE
2. FAITS CARACTERISTIQUES POSTERIEURS A LA CLÔTURE

D – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX
2. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE
3. DEROGATIONS
4. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

E - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF
2. BILAN PASSIF

F - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

G - AUTRES INFORMATIONS ET ENGAGEMENTS

A. OBJET SOCIAL

La mission de l'AIFST

Redonner confiance aux jeunes et adultes fragilisés par leur parcours et les accompagner pour qu'ils trouvent leur place dans la société grâce à l'éducation, la formation et à l'insertion.

L'ambition de l'AIFST

Réinventer constamment notre approche et construire des projets innovants qui s'adaptent et anticipent l'évolution de la société afin de la rendre toujours plus inclusive.

Le **Centre Educatif et d'Insertion du Bigard** est conventionné par la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Il est habilité par le Ministère de la Justice au titre des articles 375 et suivants du Code Civil, de l'ordonnance du 2 février 1945, du décret du 18 février 1975. Il y a une convention tripartite entre la PJJ, le Conseil Départemental de la Manche et l'AIFST. L'établissement accueille et accompagne des garçons de 15 à 18 ans au nombre de 12 (10 PJJ + 2 ASE).

ENEFA accueille des personnes peu ou non qualifiées du Bassin d'emploi de l'agglomération de Caen pour les accompagner dans leur projet d'avenir professionnel.

Le **Foyer Père Robert** est conventionné par le Conseil Départemental au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il est habilité par le Ministère de la Justice au titre des articles 375 et suivants du Code Civil, de l'ordonnance du 2 février 1945, du décret du 18 février 1975. L'établissement accueille et accompagne les jeunes garçons et filles, selon la répartition suivante :

- 36 places en internat ;
- 3 places en service de suite ;
- 15 places en temps de jour éducatif C2A.

1PACTE accueilli et accompagné des salariés en transition professionnelle à travers des activités de production maraîchère, de lombricompostage, de transformation et de distribution des légumes bio et locaux afin de leur permettre de retrouver de l'employabilité.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

B. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES REALISEES

L'association gère 4 établissements et services.

Etablissements dont le nombre de place d'accueil est déterminé par les autorisations :

Nom de l'établissement	Catégorie d'établissement	Places autorisées
Foyer Père Robert	Foyer éducatif	Internat : 36 Service de suite : 3 Temps de jour C2A : 15
CEI Le Bigard	Centre éducatif et insertion	Internat : 12

Etablissements de formation dont le nombre de places évolue chaque année en fonction des marchés obtenus :

Nom de l'établissement	Catégorie d'établissement
1PACTE	Insertion par l'emploi
ENEFA	Formation

C. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1. Faits caractéristiques de l'exercice

- L'établissement 1PACTE n'a plus d'activité : nous attendons le règlement d'une subvention afin de transférer l'actif dans l'établissement Siège et donc en faire une fermeture définitive ;
- Après des alertes répétées du déficit de demande d'admissions auprès du Département Enfance Famille du Conseil Départemental du Calvados (rencontres en juin et en septembre), l'activité du Foyer Père Robert a atteint une moyenne de 100% sur le dernier trimestre 2025 ;
- La vente de la maison GARELLI pour un montant de 553.000€ le 15 décembre 2025 : nous avons comptabilisé une provision règlementée de cession d'actifs immobiliers pour un montant de 232.930,66 € ;
- Les 3 dossiers prud'hommaux de 2023 ont été gagnés en 1ère instance ; les anciens salariés se sont pourvus en appel.
Pour rappel, nous n'avions pas constaté de provisions pour risque au vu du chef d'accusation peu fondé. Leur demande se chiffrait à 416 K€.
- La perte du marché OFII en cours d'année avec une facturation 2024 de 388.489,63€ et l'arrêt du marché ASI avec une facturation 2024 de 181.719,61€ sur ENEFA.

2. Faits caractéristiques postérieures à la clôture

- Le projet d'acquisition d'une maison à Saint Martin dans le cadre du redéploiement des places d'internat du FPR a dû être abandonné suite au droit de préemption fait par la mairie pour acquérir le bien.
- La perte du marché Qualif paysager fin juin sur ENEFA avec une facturation 2025 de 159.859,61€.
- Le non renouvellement du marché Qualif bâtiment qui s'est fini en janvier sur ENEFA avec une facturation 2025 de 131.404,92€.
- Le report d'appel d'offre Tremplin par la Région, faute de financement suffisant, concernant deux dispositifs (Savoirs Essentiels / #Avenir) sur ENEFA, alors même que le cadre prévoyait déjà une baisse de 40%), avec une facturation 2025 de 1.205.845,68€.

D. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1. Principes généraux

Les comptes annuels de l'association ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du code l'action sociale et des familles, aux dispositions spécifiques applicables du règlement 2018-06 et au règlement ANC 2019-04 et à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03 applicable au 1^{er} janvier 2025.

2. Changement de méthode comptable – Application des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, notre association a appliqué pour la première fois les règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers.

L'application de ces règlements constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 831-3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent ;

- La nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charges ;
- La création / modification de comptes du plan comptable général ;
- L'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Arrêt des retraitements des DAP de plusieurs immobilisations du FPR

TABEAU DE RECLASSEMENT DES POSTES N (PRÉSENTATION SELON ANC 2022-06)

Poste concerné (ancien modèle)	Montant N selon ancien format	Reclassement requis au titre du règlement	Poste d'arrivée dans le nouveau modèle (intitulé complet)	Montant après reclassement
Transferts de charges	21 074.99	Reclassés selon la nature de l'opération	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions / Autres produits / Production vendue / Salaires (selon le cas)	21 074.99
Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles (en produits exceptionnels)	573 000	Reclassées en produits d'exploitation	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	573 000
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées (en charges exceptionnelles)	320161.55	Reclassées en charges d'exploitation	Valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	320 161.55
Quote-part de subvention d'investissement virée au résultat (en produits exceptionnels)	33 563.96	Reclassées en produits d'exploitation	Subventions	33 563.96
Charges constatées d'avance	10 631.49	Présentées en "Créances – Charges constatées d'avance"	Actif circulant – Créances	10 631.49
Frais d'établissement	0	Présentés dans un poste spécifique hors immobilisations	Frais d'établissement	0
Avances et acomptes sur immobilisations	0	Regroupés avec les immobilisations en cours	Immobilisations en cours	0

3. Dérogations

Notre association n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

4. Principales méthodes comptables

Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

E. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF

Note n° 1 : Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de recherche et développement	Linéaire	5 ans
Droits, Brevets, Licences	Linéaire	1, 3 et 5 ans

Note n° 2 : Immobilisations – Mouvements principaux

Immobilisation	Valeur brute au 01/01/2025	Acquisitions	Sorties	Valeur brute au 31/12/2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement (201)	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement (203)	53 016	0	53 016	0
Concession et droits similaires, brevets, lic., marques (204)	50 530	0	24 429	26 101
Droit au bail (206)	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles (208)	5 805	0	5 805	0
TOTAL (I)	109 351	0	83 250	26 101
Immobilisations corporelles				
Terrains (211)	553 817	0	100 000	453 817
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure (212)	30 610	0	11 782	18 828
Constructions sur sol propre (213)	4 495 121	21 933	539 734	3 977 319
Constructions sur sol d'autrui (214)	33 610	0	0	33 610
Installations, matériels et outillages techniques (215)	246 025	7 090	45 534	207 581
Autres immobilisations corporelles (218)	1 164 678	59 982	188 207	1 036 453
Immobilisations grevées de droits (228)	0	0	0	0
Immobilisations en-cours	2 184	6 696	2 184	6 696
TOTAL (II)	6 526 045	95 700	887 441	5 734 304
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachés	78	0	0	78
Autres titres immobilisés	458	0	0	458
Prêts	40 720	5 200	14 083	31 837
Autres	9 968	9 972	6 281	13 658
TOTAL (III)	51 223	15 172	20 365	46 031
TOTAL (I+II+III)	6 686 620	110 872	991 056	5 806 436

(*) Les bâtiments du Foyer Père Robert appartiennent à l'établissement en gestion contrôlée et non à l'association

Note n° 3 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisation	Mode	Durée
Constructions :		
Structure	Linéaire	De 15 à 50 ans
Maçonnerie	Linéaire	De 30 à 50 ans
Toiture	Linéaire	De 10 à 40 ans
Menuiserie	Linéaire	De 10 à 30 ans
Electricité	Linéaire	De 15 à 25 ans
Revêtements	Linéaire	De 5 à 20 ans
Installations Générales	Linéaire	De 3 à 25 ans
Matériel et Outillage	Linéaire	De 5 à 10 ans
Matériel Industriel	Linéaire	De 15 à 20 ans
Installations et Agencements	Linéaire	De 1 à 5 ans
Matériel de Transport	Linéaire	De 1 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire	De 2 à 10 ans
Matériel Informatique	Linéaire	De 1 à 5 ans
Matériel Pédagogique	Linéaire	De 1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	De 1 à 10 ans

Note n ° 4 Amortissements – Mouvements principaux

Amortissements	Valeur brute au 01/01/2025	Dotations	Reprises	Retraitement	Valeur brute au 31/12/2025
Amortissements des immobilisations incorporelles					
Frais établissement (2801)	0	0	0	0	0
Frais de recherches et de développement (2803)	-53 016	0	53 016	0	0
Concessions et droits similaires, brevets, lic., marques... (2805)	-47 170	-1 592	24 429	0	-24 334
Droit au bail (2806)	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles (2808)	-5 805	0	5 805	0	0
TOTAL (I)	-105 991	-1 592	83 250		-24 334
Amortissements des immobilisations corporelles					
Terrains (2811)	0	0	0	0	0
Agencements et aménagements des terrains (2812)	-7 454	-2 324	2 909	0	-6 869
Constructions sur sol propre (2813)	-2 258 142	-301 069	348 364	0	-2 210 847
Constructions sur sol d'autrui (2814)	-31 969	-208	0	0	-32 177
Installations , matériels et outillages techniques (2815)	-201 054	-20 745	39 420	0	-182 379
Autres immobilisations corporelles (2818)	-986 121	-75 034	174 332	0	-886 823
Immobilisations grevées de droits (2828)	0	0	0	0	0
TOTAL (II)	-3 484 740	-399 381	565 025	0	-3 319 096
TOTAL (I+II)	-3 590 732	-400 973	648 275	0	-3 343 429

Note n° 5 : Etat des Créances

Libellé	Montant brut	Montant net	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	46 031	46 031	18 058	27 973
Titres des participations (25-26)	78	78		78
Prêts (274)	31 837	31 837	4 400	27 437
Autres immobilisations financières (271 à 273, 275)	14 116	14 116	13 658	458
Créances de l'actif circulant :	1 159 762	911 010	840 507	319 256
Créances clients et comptes rattachées (411 à 418)	753 218	753 218	682 714	70 504
Autres créances fournisseurs (4091, 4096, 4097, etc.)	701	701	701	-
Personnel et comptes rattachés (42)	175	175	175	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43)		-		-
Etat et autres collectivités publiques (44)	251 819	3 067	3 067	248 752
Autres	143 219	143 219	143 219	-
Charges constatées d'avance (486)	10 631	10 631	10 631	-
TOTAL CREANCES	1 205 793	957 041	858 566	347 228

Note n°6 : Produits à recevoir (Créances)

Produits à recevoir	Solde
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	57 096
Autres créances	141 412
Banques, intérêts	
Personnel et organismes sociaux	3 067
Etat	
TOTAL	201 575

2. BILAN PASSIF

Note n° 7 : Fonds propres

Gestion propre	Capitaux propres 31/12/2025	Proposition Affectation résultats 2025	Capitaux propres après affectation
Association AIFST	2 949 714	-85 057	2 864 657
1PACTE	-600 705	-10 938	-611 643
ENEFA/CHL	439 577	-181 500	258 076
RETRAITEMENTS	149 280	-39 280	110 000
Foyer Père Robert / CA2	-87 680		-87 680
Dépenses refusées FPR / C2A	-154 018		-154 018
Report à nouveau non contrôlé par le financeur	66 338		66 338
Total capitaux propres	2 850 185	-316 775	2 533 410

Gestion contrôlée	Capitaux propres au 31/12/2025	En attente d'affectation résultats 2025 par le financeur	Capitaux propres après affectation
Foyer Père Robert / C2A	-237 156	-164 467	-401 622
Fonds propres	512 210		512 210
Provisions réglementées pour couverture du besoin de BFR	130 821		130 821
Provisions réglementées relatives aux éléments d'actifs immobiliers	232 931		232 931
Réserves de compensation des déficits	257 238		257 238
Réserves de compensation des charges d'amortissement	0		0
Réserves d'investissements	0		0
Réserves affectées aux dépenses de personnel	85 317		85 317
Charges dont la prise en compte est différée	-296 267	53 801	-242 466
Report à nouveau en attente d'affectation du financeur	-1 159 405	-218 268	-1 377 672
CEI Le Bigard	339 773	-12 545	327 228
Fonds propres	4 600		4 600
Provisions réglementées pour couverture du besoin de BFR	180 000		180 000
Provisions réglementées relatives aux autres éléments d'actif	7 100		7 100
Réserves de compensation des déficits	128 264	834	129 098
Réserves de compensation des charges d'amortissement	70 000	-1 578	68 422
Réserves d'investissements	60 000		60 000
Charges dont la prise en compte est différée	-81 853	-11 800	-93 653
Report à nouveau en attente d'affectation du financeur	-28 338		-28 338
Total	102 617	-177 011	-74 394

(*) Les résultats en attente d'affectation du Conseil Départemental au titre de :
L'année 2022 : -203 600 euros retour du financeur en 2024 => aucun retour en 2025
L'année 2023 : -646 261 euros retour du financeur en 2025 => aucun retour en 2025
L'année 2024 : -309 543 euros retour du financeur en 2026

Dans le cas où le financeur refuserait certaines dépenses, celles-ci seraient affectées aux fonds propres de l'association.

Les dépenses liées aux salariés (congrés payés, provision d'indemnités de départ à la retraite) sont affectées dans des comptes de reports à nouveau dont la prise en charge est différée et restent ainsi dans le périmètre de la gestion contrôlée.

Note n° 8 : Subventions d'investissement, composition, méthodes d'amortissement

Les subventions d'investissements sont rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des investissements concernés.

	Bilan au 01/01/2025	Augmentations Dotations	Diminutions - reprises	Bilan au 31/12/2025
I - Subvention				
dont taxe d'apprentissage siège	4 608			4 608
dont subventions siège	552 041			552 041
dont subventions CHL	48 399		48 399	-
dont subventions 1Pacte	114 564			114 564
TOTAL I	719 612	-	48 399	671 213
II - Amortissements				
dont taxe d'apprentissage siège	4 117	83		4 200
dont amortissements siège	298 806	19 740		318 546
dont amortissement CHL	48 399		- 48 399	-
dont amortissement 1Pacte	48 629	13 187		61 816
TOTAL II	399 951	33 010	- 48 399	384 562
TOTAL I-II	319 661			286 651

Note n°9 : Provisions pour risques et charges

Provisions, dépréciations, fonds dédiés et rés. compens.	A l'ouverture	+	-	A la clôture
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges				-
Provisions pour litiges	15 000		- 15 000	-
Provisions pour reversement d'une subvention suite à la non-réalisation				-
atteinte des objectifs fixés dans la condition résolutoire	-	-	-	-
Provisions R.T.T. - C.E.T.	-	-	-	-
Provisions retraite	414 686	66 379	- 115 079	365 986
Fonds dédiés	88 081		- 13 185	74 896
TOTAL	429 686	66 379	- 143 264	365 986

Note n° 10 : Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite, s'élève à 365 986 €. La provision PIDR est comptabilisée sur chacune des structures.

Note n° 11 : Etat des dettes

Dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (161)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (163)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (164...) (1)	712 918	66 269	266 786	379 863
Emprunts et dettes financières divers (165...-168)	7 975	7 975	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401, 403, 408)	453 956	429 156	24 800	-
Personnel et comptes rattachés (42)	296 408	296 408	-	-
Sécurité sociale et autres organisme sociaux (43)	424 813	424 813	-	-
Etat et autres collectivités publiques (44)	65 511	65 511	-	-
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés (269, 279, 404, 405)	-	-	-	-
Autres dettes (solde créditeur 409, 41, 45, 46, ...)	85 872	41 874	43 998	-
Produits constatés d'avance (487)	-	-	-	-
TOTAL	2 047 452	1 332 006	335 584	379 863
(1) dont Emprunt souscrit en cours d'exercice	-	-	-	-

Neutralisation des créances et dettes inter-établissements dans le bilan consolidé

Note n°12 : Détails des emprunts

Etablissement	Organisme prêteur	Capital initial	Solde au 31/12/25	Capital restant dû		
				- 1 an	+ 1 an et - 5 ans	5 ans et +
Foyer Père Robert	CDC	661 000	355 288	33 050	132 200	190 038
Foyer Père Robert	CDC	630 000	-	-		
Foyer Père Robert	CDC	467 000	239 338	23 350	93 400	122 588
Foyer Père Robert	Caisse d'Epargne	200 000	118 293	9 869	41 186	67 237
TOTAL		1 958 000	712 918	66 269	266 786	379 863

Note n°13 : Charges à payer

Charges à payer	Solde
Emprunts et dettes financières diverses (168)	2 790
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (408)	189 015
Dettes fiscales et sociales (428, 438, 448)	434 616
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	74 945
TOTAL	701 366

F - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Répartition des résultats par établissement

Etablissement	Résultat
Siège	-85 056,97
Foyer Père Robert	-144 487,96
CEI Le Bigard	-12 544,72
C2A	-19 978,63
ENEFA	-181 500,44
1PACTE	-10 937,55
Résultat avant retraitement	- 454 506
Retraitement	-39 280,41
Résultat après retraitement	-493 786,68

Les produits d'exploitation s'élèvent à 8.253.933,24€ au 31/12/2025 contre 7.796.437,57€ au 31/12/2024.

Ils se composent de la façon suivante :

- Produits de tiers financeurs pour 4.290.262 € contre 3.911.193 € en N-1 ;
- Ventes de biens et services pour 3.122.044 € contre 3.414.382 € en N-1,

Les charges d'exploitation s'élèvent à 8.484.767 € au 31/12/2025 contre 8.017.734 € au 31/12/2024.

G - AUTRES INFORMATIONS ET ENGAGEMENTS

Note n° 14 : Ventilation des ETP pour 2025

Etablissements	ETP
Siège	4,26
Foyer Père Robert	36,92
C2A	2,50
1PACTE	0,00
ENEFA	50,66
CEI Le Bigard	23,17
Total	117,51

Note n°15 : Répartition des charges de personnel

	Salaires bruts	Charges			Dont var prov. Congés payés	Dont prov. Segur	Cout du personnel
		sociales	fiscales	autres			
Siège	228 129	109 884	28 467		30 204		366 480
Foyer Père Robert	1 310 364	465 862	124 303		-32441,08		1 900 529
C2A	119 028	54 140	11 516		11 839		184 684
Enefa	1 458 025	485 192	165 056		- 32 954		2 108 273
1Pacte							-
Centre Horticole du Londel							-
CEI Le Bigard	831 963	322 177	85 676		24 495		1 239 816
TOTAL	3 947 510	1 437 254	415 018	-	1 143	-	5 799 782

Note n° 16 : Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et aucun avantage en nature ont été versés aux trois plus hauts bénévoles en 2025. La direction générale bénéficie d'un avantage en nature sur son véhicule de fonction.

Note n°17 : Engagements financiers reçus

Avals et cautions :

- L'emprunt, dont le capital restant dû est de 118 K€, est garanti par une promesse d'affectation hypothécaire pour un montant de 200 K€ et une caution sté caution (convention) pour un montant de 73 K€.
- L'emprunt, dont le capital restant dû est de 239 K€, est garanti par la Mairie de Saint-Contest.
- L'emprunt, dont le capital restant dû est de 355 K€, est garanti par la Mairie de Caen.

Note n°18 : Engagements financiers donnés

Néant

Note n°19 : Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ne sont pas significatives et ne nécessite pas d'information en annexe.